



- Un constat partagé des effets du **changement climatique** sur l'eau et de l'urgence à **agir**,
- Un engagement de la commune dans un **programme d'actions** personnalisé,
- Un engagement concret et réaliste sur la durée du **mandat**,
- Un **accompagnement technique** et **administratif** de Grand Chambéry, Grand Lac et du CISALB,
- Un **financement** de certaines actions par l'Agence de l'eau,
- Des **outils de communication** pour valoriser les engagements de la commune,
- L'opportunité de favoriser l'**action citoyenne**.

Pour plus d'infos...



Florent BÉRARD
04 79 70 64 63
06 24 90 09 94
florent.berard@cisalb.fr

Renaud JALINOUX
04 79 70 64 70
06 11 12 13 80
renaud.jalinoux@cisalb.fr

Réalisation info@gilles-morat.fr

EAU

adapter les **usages**

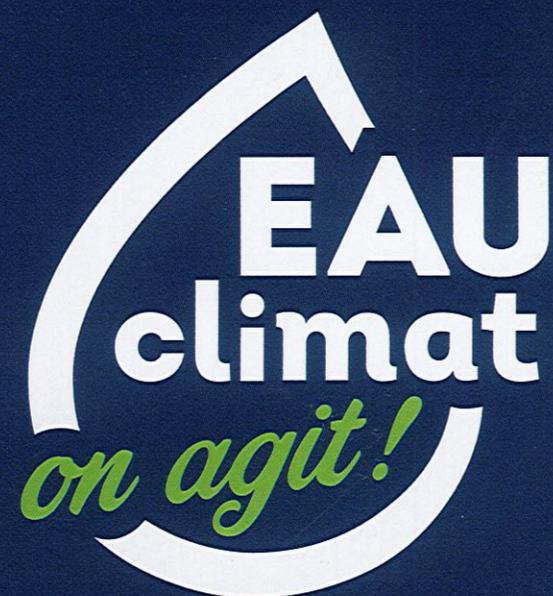
RIVIÈRES

réduire les **prélèvements**

BIODIVERSITÉ

préserv. les **espèces**

territoire
résilient



Un engagement
des communes
pour une **gestion**
exemplaire et
vertueuse
de l'**EAU**



Bassin versant du lac du bourget

3 ACTIONS OBLIGATOIRES

La commune s'engage!



CONSTRUIRE ET ANIMER LE PLAN D' ACTIONS EAU CLIMAT

Désigner 2 référent(e)s : élu(e) et agent technique de la commune.

Lister les actions déjà en place, identifier les sites et les usages ayant un fort potentiel d'économie d'eau : définir le projet communal EAU climat. Animer et assurer le suivi du plan d'action.



AGIR ET COMMUNIQUER EN PÉRIODE DE SÉCHERESSE

Respecter les restrictions d'usages de l'eau et communiquer auprès de la population en période de sécheresse. Instruire les déclarations de prélèvements domestiques.



CONNAITRE ET SUIVRE LES CONSOMMATIONS D'EAU COMMUNALES

Connaître et suivre 100% des consommations d'eau des sites et établissements communaux, solliciter la pose de compteurs auprès des agglomérations.

9 ACTIONS À LA CARTE

La commune peut s'engager...



RÉCUPÉRER ET UTILISER LES EAUX PLUVIALES

Collecter et stocker les eaux pluviales de bâtiments publics pour l'arrosage des espaces verts, le lavage des voiries, des véhicules et des outils.



ADAPTER LES ESPACES VERTS ET LE FLEURISSEMENT

Adapter la conception et la gestion des espaces verts et fleuris avec du végétal plus résistant aux sécheresses et des techniques d'entretien plus économes en eau.



DÉSIMPÉRMÉABILISER LES SOLS

Désimpermeabiliser les sols à l'occasion du réaménagement de quartiers, cours d'écoles, parkings. Lutter contre les îlots de chaleur, réinfiltrer les eaux. Limiter les nouvelles surfaces imperméables.



ÉCONOMISER L'EAU

Équiper certains lieux publics en matériels hydro-économiques, supprimer les fuites, investir dans du matériel économe en eau pour les services techniques et sensibiliser les usagers.



REPENSER LE FONCTIONNEMENT DES FONTAINES PUBLIQUES

Réduire les consommations d'eau des fontaines publiques, par la mise en circuit fermé et/ou la pose de robinets-boutons poussoirs.



RÉDUIRE LA POLLUTION DES RIVIÈRES PAR LES GRILLES D'EAUX PLUVIALES

Participer à des opérations de marquage des grilles d'eaux pluviales « le lac commence ICI ne rien jeter ».



SENSIBILISER LES ÉLÈVES

Promouvoir la sensibilisation des scolaires en sollicitant les actions pédagogiques du CISALB.



SUSCITER L'ACTION CITOYENNE

Promouvoir la participation citoyenne pour engager la population dans une gestion vertueuse de l'eau.



SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

Coopération avec les filières artistiques locales, soutien d'une association, déploiement de tout autre projet répondant aux objectifs EAU climat, on agit !